



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 20 décembre 2021 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 14 décembre 2021 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Laurent MARCANGELI, Le Maire.

**Etaient présents :**

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Caroline Corticchiato, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Annie Costa-Nivaggioli, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Aurélia Massei, Jean-Pierre Sollacaro, Jean-François Luccioni, David Frau, Christelle Combette, Christian Bacci, Paul Mancini, Pierre-Laurent Audisio, Basiliu Moretti, Alexandre Farina, Sébastien Deliperi, Marine Schinto, Danielle Antonini, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Julia Tiberi

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Rose-Marie Ottavy-Sarrola à Laurent Marcangeli, Jacques Billard à Nicole Ottavy, Christophe Mondoloni à Alexandre Farina, Dominique Carlotti à Simone Guerrini, Danielle Flamencourt à Aurélia Massei, Camille Bernard à Annie Sichi, Marie-Noëlle Nadal à Sébastien Deliperi, Philippe Kervella à Stéphane Sbraggia, Isabelle Falchi à Annie Costa-Nivaggioli, Laetitia Maroccu à Pierre Pugliesi, Muriel Piera à Jean-Pierre Aresu, Emmanuelle Villanova à Marine Schinto, Alain Nicolai à Stéphane Vannucci, Marie-Françoise Gaffory Fau à David Frau, Marine Ponzevera à Charles Voglimacci, Vanina Angelini-Buresi à Julia Tiberi

**Etaient absents :**

Isabelle Jeanne, Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Jean-Paul Carrolaggi, Isabelle Feliciaggi, Etienne Bastelica

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	28
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Marine Schinto, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

*Visa Contrôle de légalité*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20211220-2021\_346-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2021

Affichage : 28/12/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



**Séance du lundi 20 décembre 2021**

**Délibération N° 2021/346**

**Subvention pour le renouvellement du fonds documentaire  
des bibliothèques**

**Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

Les bibliothèques et médiathèques de la Ville d'Ajaccio actualisent régulièrement leur fonds documentaire afin de satisfaire la demande des usagers. En constituant une offre de lecture attractive, les médiathèques suscitent le goût de la lecture auprès de tous les publics et favorisent la diversité culturelle.

Par ailleurs, afin de continuer à accueillir le public dans de bonnes conditions, la modernisation du mobilier et le renouvellement du matériel multimédia des médiathèques sont indispensables.

La Collectivité de Corse octroie des aides pour l'enrichissement du fonds documentaire des médiathèques et l'achat d'équipements spécifiques.

Le plan de financement se décompose comme suit :

Renouvellement du fonds documentaire  
Collectivité de Corse : 52 800 € HT (60 %)  
Ville d'Ajaccio : € 35 200 HT (40 %)

Acquisition d'équipements spécifiques  
Collectivité de Corse : 8 400 € HT (40 %)  
Ville d'Ajaccio : 12 600 € HT (60 %)

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

D'autoriser la demande de subvention à la Collectivité de Corse pour permettre d'enrichir le fonds documentaire des bibliothèques et médiathèques de la Ville et de moderniser son équipement.

**D'autoriser Monsieur Le Maire** à signer tous les actes et documents relatifs à cette demande.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Oui l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée  
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;  
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 20 décembre 2021;

**Autorise**

La demande de subvention à la Collectivité de Corse pour permettre d'enrichir le fonds documentaire et de renouveler l'équipement des bibliothèques et médiathèques de la Ville.

**Autorise**

Monsieur Le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à cette demande.

## VOTE

**A l'unanimité de ses membres présents et représentés.**

*Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.*

*Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

---

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**

**Laurent MARCANGEN**

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Ajaccio (Mairie d'Ajaccio) in blue ink. The stamp contains the text "MAIRIE D'AJACCIO" at the top and "20000 AJACCIO" at the bottom, with a central emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be "Laurent Marcangen".